



Cher.es camarades,

La politique de santé du gouvernement se décline notamment à travers le Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale 2024. Dans le cadre des débats en cours sur ce PLFSS 2024, celui à l'Assemblée nationale a été écourté par le gouvernement, à nouveau par l'utilisation du 49.3. Une fois de plus celui-ci tente de faire taire brutalement les voix dissonantes et les nombreuses critiques sur le texte proposé.

Ce projet est synonyme d'économies supplémentaires pour notre système de santé et notre sécurité sociale. Il comporte aussi des attaques inacceptables contre les droits des salarié.es comme la remise en cause des arrêts maladie et l'augmentation du reste à charge pour les patient.es induite par la diminution du remboursement de certains médicaments et de certaines prestations.

### **Un système de santé et de soins très mal en point**

L'hôpital public, les urgences particulièrement, et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social, la médecine de ville sont dans une situation critique en termes d'effectifs et de conditions de travail des professionnel.l.es. Et parallèlement le système de santé fait face à l'accélération de fermetures de lits, de services et de structures qui accentuent le manque d'accès, d'offre et la dégradation de la qualité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire. Ainsi, 85% des EHPADs sont déficitaires et cela se traduit par des suppressions d'emplois dans un secteur en très grande tension, malgré les besoins croissants d'accueil des personnes âgées.

### **Des tentatives de reculs des droits tous azimuts**

Par ailleurs le gouvernement, en lien avec le patronat, a essayé d'utiliser le PLFSS pour imposer des reculs au sujet de la faute inexcusable de l'employeur en matière d'ATMP (Accidents du travail et maladies professionnelles).

Dans la foulée de la réforme des retraites, le gouvernement a tenté un hold-up sur les retraites complémentaires. Les régimes pionniers sont également une nouvelle fois visés.

Le PLFSS prévoit des ponctions lourdes sur l'assurance-chômage, plombant la négociation en cours, pour financer le monstrueux France Travail, destiné à sanctionner les allocataires du RSA et d'autres prestations de solidarité.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle avec d'autres organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique Hospitalière à une **journée de grève et de mobilisation nationale le 16 novembre** qui se traduira par des actions et initiatives dans les établissements et dans les territoires. En Ile de France, un rassemblement est prévu devant le ministère de la Santé et de la Prévention entre 13 h et 15 h.

La confédération propose à ces structures CGT de s'emparer de cette journée pour être à l'offensive en organisant des conférences de presse, des interpellations d'élu.es ou des

rassemblements devant les ARS et toutes autres initiatives contribuant à faire entendre les propositions et revendications CGT en matière de politique de santé pour une sécurité sociale intégrale.

Notre système de sécurité sociale, notre système de santé et de protection sociale doivent être basés sur la solidarité et obtenir les moyens nécessaires pour faire face et répondre aux besoins des travailleuses, travailleurs et de la population.

La santé et la protection sociale sont l'affaire de toutes et tous, c'est un enjeu revendicatif important. La confédération met à disposition de ses organisations les outils suivants :

- Dossier de presse PLFSS 2024 et Annexe documentaire PLFSS 2024 en cliquant sur ce lien [DP\\_CGT\\_PLFSS\\_2024.pdf](#)
- En pièce jointe : Le diaporama « Le budget 2024 de la Sécurité sociale, les fautes inexcusables du gouvernement ! » Analyse CGT du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS 2024) - Focus Santé.
- En pièce jointe : Le tract confédéral pour la journée de mobilisation du 16 novembre 2023.

Amitiés syndicales,

**Mireille STIVALA et Denis GRAVOUIL**  
Secrétaires confédéraux·les